

appel décisif 24.23 - 25.12

Tu en as appelé à l'empereur ; tu comparâtras donc devant l'empereur.

Paul restera en détention préventive à Césarée pendant deux longues années. Félix a très bien compris que les accusations portées contre l'apôtre sont plutôt fumeuses – mais le gouverneur préfère ménager les autorités juives. Que lui importe la liberté d'un obscur prédicateur chrétien si son maintien en détention favorise la paix civile ? Paul est donc gardé en « résidence surveillée » – il n'est pas enfermé dans un cachot humide ! – et reçoit la visite et l'aide de ses amis.

La petite graine semée par l'apôtre lors de sa première comparution devant Félix fait son œuvre et le gouverneur montre un certain intérêt pour la foi de Paul. Il semble fasciné et effrayé à la fois par les implications du message de la résurrection. En même temps, le côté vénal de la personnalité de Félix lui fait espérer un pot-de-vin. Paul n'a-t-il pas reconnu être porteur de dons généreux à son arrivée à Jérusalem ? Malgré tous les efforts de Rome pour réprimer la corruption, dans les provinces éloignées de la capitale, les dessous-de-table mettaient de l'huile dans les rouages de la justice. Mais, même s'il en avait eu les moyens, Paul n'aurait pas marché dans ce genre de combine. La situation est donc restée bloquée et, lorsque Félix a dû céder sa place à Festus, l'apôtre était encore en prison, ni condamné ni innocenté.

Le nouveau gouverneur avait bien meilleure réputation que son prédécesseur. Il aurait pu décider de mettre fin à l'incarcération abusive de Paul... Mais l'acharnement des Juifs et les impératifs de la politique se sont conjugués pour écarter cette solution.

changement de rythme

Luc ne nous fournit aucun indice pour nous permettre de comprendre ce que Paul a fait pendant ses deux années de captivité à Césarée – en dehors de ses entretiens occasionnels avec Félix. A-t-il profité de son repos forcé pour écrire des lettres aux églises qu'il avait plantées à travers la province d'Asie et jusqu'en Achaïe et en Macédoine ? Aucune des épîtres du Nouveau Testament ne date de cette période, mais on imagine mal l'apôtre se tourner les pouces, encore moins s'abstenir de toute communication avec ceux qu'il considérait comme ses enfants dans la foi. Il faut probablement penser que rien n'a été conservé de sa correspondance pendant son séjour à Césarée.

Pourquoi Dieu a-t-il permis que son serviteur reste bloqué pendant deux ans ? À notre époque, on a vite fait de voir cet épisode comme une « perte de temps » ! Une telle parenthèse heurte l'esprit utilitaire de notre siècle : quel manque d'efficacité, quelle mauvaise gestion des ressources humaines !

Paul a-t-il rongé son frein pendant ce temps ? Nous ne le savons pas. Mais nous savons qu'au cours des dix ans qui ont précédé sa dernière visite à Jérusalem, l'apôtre avait fait trois longs voyages très mouvementés et très éprouvants. Alors, peut-être faudrait-il parler non pas de repos « forcé », mais de repos providentiel... Paul n'était pas du genre à « faire un break » tant qu'il restait ne serait-ce qu'une région ou une ville à évangéliser. Mais le Seigneur dans sa grâce a permis qu'il soit mis à l'écart pour un temps de récupération et de renouvellement.

Il n'est pas indispensable d'aller en prison pour vivre ce genre de mise à l'écart ! La maladie ou le chômage peuvent surgir sans crier gare et mettre notre vie entre parenthèses. Si nous croyons qu'un bon berger veille sur notre parcours, nous pouvons transformer un repos forcé en repos providentiel et en temps précieux de communion avec le Seigneur.

Paul n'était pas venu tout seul et, parmi ses compagnons, il y avait Luc, l'auteur du récit des Actes. Si l'on observe attentivement le texte, on remarque qu'il est écrit : *À notre arrivée à Jérusalem, les frères nous accueillirent avec joie*¹. Le *nous* réapparaîtra au moment du départ pour Rome : *Quand il fut décidé*

¹ Actes 21.17

que **nous** partirions en bateau pour l'Italie...² Mais qu'a fait Luc pendant les deux années que Paul a passées à Césarée ? On pense généralement qu'il a mis à profit ce temps pour interroger les témoins encore vivants, au sujet de la vie et du ministère de Jésus, au sujet des premiers temps de l'Église. Il a ainsi rassemblé le matériel qui lui permettrait de rédiger les deux tomes que nous connaissons sous les noms de l'évangile selon Luc et du livre des Actes. Voici ce qu'il en dit lui-même : *Plusieurs personnes ont entrepris de composer un récit des événements qui se sont passés parmi nous, d'après les rapports de ceux qui en ont été les témoins oculaires depuis le début et qui sont devenus des serviteurs de la Parole de Dieu. J'ai donc décidé à mon tour de **m'informer soigneusement** sur tout ce qui est arrivé depuis le commencement, et de le l'exposer de manière suivie...*³

Pendant que Paul récupère, Luc développe un nouveau ministère. Il ne serait peut-être pas exagéré de dire qu'il **fallait** que Paul soit mis de côté pour un temps, pour laisser s'épanouir le ministère d'« historien de l'Évangile » de Luc... Nous, nous avons déjà du mal à gérer notre propre vie, mais le Seigneur « gère » le parcours de tous ses serviteurs, de tous ses enfants, en même temps ! Cela nous dépasse – mais doit nous réjouir et nous rassurer ! Dieu est maître des changements...

changement de vie

Félix s'intéressait au mouvement chrétien. Son intérêt était peut-être d'abord professionnel : il suivait de près tous les changements, toutes les nouveautés. Luc nous dit qu'il *était très bien renseigné au sujet de la « Voie »*. Il a voulu profiter de la présence de Paul pour mieux connaître la pensée chrétienne et *il l'écoula parler de la foi en Jésus-Christ*. L'apôtre a donc eu l'occasion d'expliquer le credo qu'il avait exposé au tribunal : *J'ai cette espérance en Dieu... que les morts, justes et pécheurs, ressusciteront*.

Le fait que sa femme soit juive motivait peut-être une curiosité particulière chez Félix pour les mouvements issus du judaïsme et donc pour l'enseignement de Jésus de Nazareth. Mais, comme beaucoup d'hommes, Félix s'intéressait à la *foi en Jésus-Christ* comme philosophie, comme idée, comme religion. Les hommes sont à la recherche de religions et de philosophies qui les rassurent. Mais lorsqu'ils sont confrontés à une foi qui **engage**, ils prennent peur. Paul n'a pas refusé de renseigner le procureur sur les origines et les bases du mouvement chrétien, mais il ne pouvait pas se limiter à informer. L'Évangile a des fondements historiques dans la venue, la vie, la mort et la résurrection de Jésus. La foi chrétienne a un contenu qu'on peut exposer logiquement, qu'on peut expliquer. Mais l'Évangile lance un défi et exige une réponse... Et c'est là ce qui a effrayé Félix.

L'apôtre a bien fait comprendre que la foi en Jésus-Christ change la vie. « Chrétien », ce n'est pas une étiquette qu'on porte, mais un engagement qui touche tous les domaines du comportement. Félix était notoirement injuste dans sa façon de gouverner. Paul lui a parlé de *justice*, de la *juste manière de vivre* qu'exige une relation vivante avec le Dieu trois fois saint. Pour beaucoup, la justice est une notion floue, assimilée à ce qui est acceptable pour la société et donc flottante, changeante au gré de l'« opinion ». Ne nous laissons pas entraîner sur cette pente glissante. Jésus est lui-même notre seul repère fiable pour ce qui est de la juste manière de vivre dans un monde injuste.

Félix était riche, il avait le pouvoir et il était donc habitué à satisfaire tous ses caprices sans se poser de question. En lui parlant des implications pratiques de la foi en Jésus-Christ, Paul a choisi de mettre en avant cette facette du fruit de l'Esprit qui s'appelle *maîtrise de soi*. C'était une notion que Félix ignorait... Il faut savoir que l'histoire de Drusille et Félix était plutôt rocambolesque. Drusille, fille d'Hérode Agrippa 1^{er}, avait été donnée en mariage à un roitelet syrien, mais, lorsqu'elle avait seize ans, Félix l'a convaincue de quitter son mari pour devenir sa troisième femme. Selon la tradition, il lui aurait promis « la félicité avec Félix » ! La justice et la maîtrise de soi étaient donc des exigences inacceptables pour ce couple.

Pour enfoncer le clou, Paul a terminé par le *jugement à venir* qui va de pair avec la résurrection des morts dont il avait parlé plus tôt. Félix aurait préféré croire qu'il ne répondait qu'à Néron. L'apôtre lui a rappelé que tous les humains auront à répondre devant une autorité bien supérieure. Être chrétien, c'est vi-

² Actes 27.1

³ Luc 1.1-3

vre de façon **responsable**.

changement politique

Le gouverneur ou « procureur » de la Judée était sur un siège éjectable... Une rumeur de trop, une intervention militaire un peu brutale, une histoire de corruption qui remonte aux oreilles de l'empereur et le malheureux était rappelé et remplacé. Lorsqu'un conflit a éclaté entre les habitants juifs et non juifs de Césarée, Félix a fait intervenir les forces armées, provoquant un bain de sang et faisant beaucoup de victimes parmi les responsables de la communauté juive. C'était une bêtise de trop et il a dû céder sa place à Festus.

Tout changement politique suscite des craintes et des espoirs. Paul pouvait espérer que le nouveau gouverneur reconnaîtrait son innocence et le relâcherait. Mais il était aussi à craindre que les autorités juives profitent de la transition pour essayer d'imposer leur point de vue à un dirigeant fraîchement arrivé et pas encore très au courant de la situation locale. Et c'est exactement ce qui s'est passé !

Festus réagit en homme politique avisé. Il commence par affirmer son autorité, mais se montre ensuite prêt à faire un geste de bonne volonté. Après tout, il sait qu'il aura souvent besoin de négocier avec le Sanhédrin ! Mais il sait aussi qu'il ne peut pas imposer à Paul de retourner à Jérusalem. Lorsque l'apôtre refuse et en appelle à l'empereur, Festus est probablement soulagé. Pour la forme, il consulte encore ses conseillers, mais il ne peut faire autrement qu'envoyer Paul à Rome.

Pour les politiques, autant Festus que Félix, Paul n'est qu'un tout petit pion sur un échiquier très vaste. Pour le pouvoir, les chrétiens sont souvent quantité négligeable (et si aujourd'hui en France les autorités font un peu plus attention à nous, c'est probablement parce que la croissance des églises évangéliques leur fait craindre l'émergence d'un « vote évangélique » !). Mais le Seigneur a un point de vue différent sur la question ! Paul est *ouvrier avec Dieu*. Félix et Festus sont dans le calcul et les tractations subtiles, Paul est dans la voie de la *vocation céleste*. La politique est un « théâtre d'ombres », Paul marche à la lumière de Dieu.

Les décisions politiques influent inévitablement sur notre vie, mais nous devons apprendre à toujours **regarder plus haut**. Nous devons constamment revenir à cette souveraineté de Dieu qui est l'une des vérités bibliques les plus réjouissantes — et qui nous est indispensable pour « garder la tête hors de l'eau ».

Nous sommes exhortés à prier pour ceux qui nous gouvernent, pour qu'ils jouent pleinement leur rôle pour défendre les faibles, aider les démunis et promouvoir la justice. Mais nous restons lucides. L'action politique sera toujours approximative, avec des effets pervers que personne n'avait prévus. Notre confiance n'est pas dans la politique, mais dans le Dieu souverain.

Paul sait que Dieu veut l'envoyer non pas à Jérusalem, mais à Rome. Il profite donc d'un droit que le système impérial lui accorde. Et c'est sous l'autorité de l'empereur lui-même qu'il sera acheminé là où le Seigneur veut l'envoyer...

Prenons encouragement du fait que le Dieu souverain gère notre parcours. Et que le Seigneur nous aide à approfondir *la juste manière de vivre*, à grandir dans *la maîtrise de soi* et à marcher comme des hommes et des femmes pleinement responsables — devant *celui qui nous a aimés et qui s'est donné lui-même pour nous*.